

LE PARLOUISEN SAINTE-LOUISE

CRÉDIT PHOTO: CAROLINE PELLETIER

Mot du maire



Je suis heureux de vous annoncer le lancement d'un programme d'accompagnement visant à promouvoir le compostage domestique à Sainte-Louise cet automne. En partenariat avec Terra Terre, la MRC de L'Islet et 7 autres municipalités, nous souhaitons encourager un plus grand nombre d'entre vous à adopter cette pratique simple et bénéfique pour l'environnement.

Composter C'est quoi ?

C'est créer un terrain qui optimise la décomposition des matières organiques (épluchures, marc de café, feuilles mortes, etc.) et laisser la nature faire son travail. Quand le travail est fini, il reste le compost. Celui-ci est un élément essentiel à la santé du sol. Il permet de structurer, nourrir et enrichir le sol ainsi que de favoriser la croissance de vos fleurs et vos semences. Quand vous compostez en plus de faire un geste pour l'environnement, vous réduisez vos déchets et vous améliorez la qualité de votre sol ou celui du voisin... Qui sait ?

Je vous remercie pour votre collaboration !

Normand Dubé, maire

Amélie Jean, technicienne à la production : recherche, saisie et mise en page

Margot Rossignol, directrice générale et greffière-trésorière : révision

Municipalité de Sainte-Louise, Tél. : 418-354-2509, info@saintelouise.qc.ca, www.saintelouise.qc.ca

Heures d'ouverture : bureau municipal du lundi au jeudi de 8:30 à 12 h & 13 à 16 h

Bureau de la fabrique au bureau municipal le jeudi de 13 à 16 h, téléphone 418-354-2514

Pour transmettre vos messages : leparlousien@outlook.com Date de tombée: Le 25e jour du mois

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AOÛT 2024

Lors de cette séance, la Municipalité de Sainte-Louise a résolu :

- d'accepter le rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable;
- d'adopter une directive particulière sur la réduction des délais de réparation de fuites d'eau;
- d'approuver la programmation de travaux no5 dans le cadre de la TECQ 2019-2023;
- d'appuyer le projet de regroupement de l'Office régional d'habitation de L'Islet avec les offices de Kamouraska, de La Pocatière, de Saint-Gabriel-Lalemant et de Saint-Pacôme;
- d'accepter le budget révisé 2024 de l'Office régional d'habitation de L'Islet;
- de signer l'entente de services aux sinistrés de la Croix Rouge Canadienne;
- d'octroyer le contrat d'asphaltage et de resurfacement de divers tronçons de route;
- de fermer le bureau municipal la semaine du 12 août 2024.

PROCHAINE RÉUNION: LE 3 SEPTEMBRE 2024 À 20H

À VOTRE AGENDA

CONSULTATION CITOYENNE SUR L'ENCADREMENT LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE ENTOURANT L'IMPLANTATION ÉOLIENNE À SAINTE-LOUISE

La municipalité de Sainte-Louise et le service d'aménagement du territoire de la MRC de L'Islet invitent la population à une rencontre d'information le **jeudi 5 septembre 2024, à 19h00**, à la salle du Conseil au bureau municipal.

La rencontre d'information permettra de présenter le cadre légal et réglementaire qui encadrerait de potentiels projets éoliens sur le territoire de la municipalité et répondre aux questions citoyennes concernant ces éléments.

Mme Geneviève Paré, urbaniste et directrice du service de l'aménagement du territoire et M. Guillaume St-Jean, urbaniste et aménagiste, seront présents pour vous présenter les normes du *Règlement de contrôle intérimaire de remplacement 01-2024 encadrant l'implantation d'éoliennes commerciales sur le territoire de la MRC de L'Islet*, le cadre légal découlant de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que sur les 3 échelles de planification (provinciale, régionale, et locale).

Vous pouvez consulter une copie du *Règlement de contrôle intérimaire de remplacement 01-2024* sur le site internet de la MRC de L'Islet.

À noter que la rencontre d'information ne portera pas sur le choix local ou régional de participer ou non à des projets éoliens sur le territoire. Aucun projet n'est présentement étudié ou considéré à l'échelle de la municipalité ou de la MRC.

La décision de participer à d'éventuels projets, advenant leur dépôt, reviendra au conseil des maires de la MRC de L'Islet et au conseil de la Municipalité de Sainte-Louise.

Pour toute question sur la consultation citoyenne, vous pouvez contacter M. Normand Dubé, maire de la Municipalité au 418 354-2509 ou Mme Geneviève Paré de la MRC de L'Islet au 418 598-3076 poste 226.

Espérant vous y voir en grand nombre.

OFFRE D'EMPLOI MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LOUISE

JOURNALIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS



La Municipalité de Sainte-Louise est à la recherche d'un candidat pour combler un poste de journalier au Service des travaux publics.

PROFIL RECHERCHÉ

- Permis de conduire valide/classe 3 ;
- Détenteur de la carte ASP (santé et sécurité) (ou sera à obtenir) ;
- Aptitudes à travailler seul ou en équipe ;
- Disponible le soir et les fins de semaines, surtout en période hivernale ;
- Habiletés manuelles et capacité à faire des travaux exigeant une certaine force physique.

FORMATION ACADÉMIQUE

Détenir un diplôme d'étude secondaire 5 (un atout)

PRINCIPALES FONCTIONS

- Effectuer divers travaux manuels tels que l'entretien régulier et préventif du réseau routier, du réseau d'aqueduc, du réseau d'égout, de la signalisation municipale, du parc, des terrains, bâtiments et équipements municipaux, travaux de soudure, travaux de peinture, coupe d'arbres et de branches ;
- Opérer de façon sécuritaire divers outils tels que : débroussailleuse, scie à chaîne, scie à béton, balai mécanique, laveuse à pression, compacteur, etc. ;
- S'assurer du bon état du camion de service, de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage qui lui sont confiés et signaler à son supérieur les réparations requises ;
- Conduire et opérer les véhicules de la municipalité ;
- Transmettre à son supérieur toute anomalie ou défectuosité rencontrée sur le territoire de la municipalité ainsi que les plaintes reçues des citoyens ou usagers de la route ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes à un tel poste.

STATUT D'EMPLOI

- Permanent temps plein 40 heures/semaine

MODALITÉS D'EMBAUCHE

- Salaire à discuter selon l'expérience

POUR POSTULER

Par courrier : Municipalité de Sainte-Louise
A/S : Margot Rossignol, directrice générale
80, route de la Station
Sainte-Louise (Québec) G0R 3K0

Par courriel : info@saintelouise.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue seront contactées.

LES ÉLUS SOUHAITAIENT ÉCLAIRCIR LES RAISONS DE LA DÉCISION DE NE PAS ACQUÉRIR L'ÉGLISE PRISE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN JUILLET DERNIER.

En 2021, voyant ses ressources monétaires diminuer, la Fabrique a pris la décision de former un comité.

Comité créé dont le but était de trouver une solution à ce problème. L'objectif était de trouver une nouvelle vocation au bâtiment sans nécessairement le céder dans l'immédiat.

Le comité et la Municipalité ont donc entamé des démarches pour participer au Volet 1 du Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec.

La Municipalité a aussi engagé un consultant afin de créer le carnet de santé du bâtiment, critère essentiel pour être exigible à l'aide financière.

La Municipalité a ensuite adopté un règlement afin de faire citer l'église comme étant un bien patrimonial, permettant d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de l'immeuble.

La société Passerelle Coopérative en patrimoine a été engagée afin de travailler, main dans la main, avec le comité, la Fabrique, la MRC et la Municipalité pour trouver une nouvelle vocation au bâtiment.

La population a été consultée et écoutée et de ce travail est ressorti un projet de salle multifonctionnelle, plateau sportif, atelier multigénérationnel, etc.

En regardant des projets comparables, le détail des travaux sans subvention coûtait environ 2 300 000\$ et la Municipalité devait défrayer environ 240 000\$, montant à répartir dans la taxation future.

En mars dernier, au moment de déposer la demande d'aide financière au Volet 2 du même Programme pour connaître le montant de subvention auquel la Municipalité se qualifierait en acquérant et transformant l'église, les données ont grandement changé. Une première embûche est apparue.

Le détail de reconversion de l'église, selon le budget d'architecte, s'élevait alors à 5 700 000\$ pour un engagement municipal de 2 500 000\$, le tout ne sachant pas si subvention il y aurait.

Le dépôt de la demande a tout de même été fait, ne liant pas la Municipalité juridiquement en cas d'acceptation ou de refus.

Une seconde embûche est aussi apparue. La Mutuelle d'assurance de la Municipalité refusait à ce moment d'assurer le bâtiment même seulement au niveau de la responsabilité civile si nous n'exécutons pas le carnet de santé en entier ainsi qu'une reconversion au minimum partielle.

Aucune négociation ne pu être engagée.

Le Conseil municipal a toujours été en faveur d'une reconversion du bâtiment, mais surtout de garder l'église, sise au cœur du village, vivante et attrayante. C'est pourquoi chaque option fut étudiée et évaluée et toutes les solutions dont nous disposions ont été envisagées.

D'un autre côté, l'explosion des coûts a mené à une réflexion plus profonde.

Nous avons eu la chance de discuter avec les conseillers financiers du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation et de recevoir leurs conseils, avis et recommandations. Ces derniers furent très transparents, mais sans nous obliger à prendre une décision plus qu'une autre.

Le ministère n'a pas le pouvoir de refuser que la Municipalité procède à un tel emprunt. Ce dernier ne fera que lever un drapeau rouge, dans un courrier adressé aux membres du Conseil, que le pouvoir d'emprunt de la Municipalité sera à zéro, que la santé financière sera perdue, mais surtout que tout projet à venir n'est plus réalisable, comme par exemple, le réseau d'aqueduc qui est vieillissant et qui possède une durée de vie limitée.

De plus, un tel emprunt représente pour une évaluation moyenne de 130 000\$, un montant supplémentaire de la taxation ordinaire d'environ 400\$ par année, et ce, pour les 20 prochaines années.

Après de longues discussions, réflexions et jonglant avec bien des scénarios, la décision a été prise que la Municipalité ne pouvait se permettre d'acquérir et de reconvertir le bâtiment.

Il s'agit ici de la santé financière de la Municipalité, de ses projets futurs, mais aussi de la santé financière de chacun de vous, qui, année après année, payez vos taxes municipales et pour qui, bien souvent, chaque dollar compte.

La décision de refuser l'offre de cession de l'église fut difficile à prendre, mais chacun des élus croit que c'était la décision la plus responsable, mais surtout la seule qui pouvait être prise, à ce moment, à la vue des sommes monétaires requises.

Enfin, advenant que nous puissions recevoir de l'aide financière du CPRQ et/ou de tout autre organisme et en ayant la certitude de pouvoir souscrire à une assurance responsabilité civile, d'autres options pourraient, à ce moment, être envisagées.

Si la Municipalité peut acquérir et reconvertir le bâtiment, même partiellement, sans devoir surtaxer les gens, nul doute que la population serait une fois de plus consultée et qu'une nouvelle réflexion serait entamée.

N'ayant, à ce jour, aucune de ces données, la décision de refuser la cession de la Fabrique a été prise au meilleur de notre connaissance.

Merci de votre attention,

L'équipe du Conseil municipal de Sainte-Louise

AVIS PUBLIC

La Municipalité de Sainte-Louise procédera à la vidange des fosses septiques sur son territoire à partir du 9 septembre 2024. Les propriétaires concernés par la vidange des fosses septique 2024 recevront un avis par la poste afin de les informer des consignes à respecter pour assurer une vidange efficace.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Mme Caroline Lizotte, greffière-trésorière adjointe au 418 354-2509 poste 2.

Donné à Sainte-Louise, ce trente et unième (31^e) jour de juillet 2024.

Margot Rossignol

Composter, c'est facile avec Terra Terre!

Saint-Jean-Port-Joli, 6 août 2024 – Terra Terre Solutions Écologiques, en partenariat avec la MRC de L'Islet et Desjardins, est fière d'offrir un service d'accompagnement personnalisé en compostage domestique dans les municipalités qui ont opté pour ce mode de gestion des matières organiques.

Composter, c'est quoi ?

C'est offrir une seconde vie à vos déchets organiques ! C'est un processus naturel qui transforme les restes de cuisine (épluchures, marc de café, etc.) et les résidus de jardin (tonte, feuilles mortes, etc.) en un élément essentiel pour la santé du sol, de vos plantes ornementales et de votre jardin. Les intentions de toutes les municipalités impliquées sont d'éviter certains frais reliés à la gestion des déchets organiques, faire leur juste part pour l'environnement et vous offrir toutes les informations dont vous avez besoin pour vous simplifier la tâche.

Voici les services offerts :

Visites à domicile: Réservez dès maintenant votre visite à domicile en composant le 418-354-8055. Élise Caron se déplacera chez vous pour vous assister dans le démarrage ou l'amélioration de votre compost, pour répondre à vos questions et vous présenter les différentes méthodes de compostage.

Ligne d'information dédiée : info-compost : 418-598-3076, poste 222.

Ressource en ligne : visitez la chaîne YouTube de Région L'Islet et découvrez les vidéos avec Marthe Laverdière.

« Les caisses Desjardins du Sud de L'Islet des Hautes-Terres et de l'anse de La Pocatière, sont très fières de soutenir le projet « Brigade Verte » initié par Terra Terre Solutions Écologiques. Le développement durable prenant maintenant une grande place dans nos foyers, il est important de bien éduquer la population sur ces saines habitudes. Terra Terre se développe en tant qu'entreprise d'économie sociale concertée avec les parties prenantes de sa communauté. Ce mandat est réalisé, entre autres, avec le soutien financier de la MRC de L'Islet, une organisation qui reconnaît leur professionnalisme et l'importance de leur mission. La présence de Desjardins vient confirmer l'ancrage du projet dans son milieu et le soutien des instances locales. » - Francyne Pellerin, représentante des Caisses Desjardins.

CHANGEMENTS AU CALENDRIER DES COLLECTES

SUITE À UNE ERREUR DE NOTRE COMPAGNIE DE RAMASSAGE,

MERCI DE NOTER LES CHANGEMENTS DANS LES SEMAINES DU:

1ER SEPTEMBRE AINSI QUE DU 13 OCTOBRE.

septembre '24						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

octobre '24						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

CONTENEUR DÉCHETS MONSTRES

Il est prévu à la MI-OCTOBRE d'avoir un conteneur à votre disposition pour les déchets monstres, la date vous sera communiquée à la fin septembre.

GAGNANT DE TIRAGE!

Dans le cadre d'un tirage au sort de 2 billets du spectacle d'humour de Mario Jean, parmi notre liste de bénévoles des organismes et événements de Sainte-Louise, la gagnante du concours est Christina Albert.

Ces billets nous ont été offerts gracieusement par Mallette. Merci de ton implication Christina!

RAPPEL

Les journaux l'Oie Blanche sont disponibles au Marché aux Caissons tous les jeudis pm.

LOCATION SALLE DU 125^E

Party, mariage, bingo, réunion, baptême, funérailles.

Service de bar et cuisine, accès facile, service de traiteur sur demande

LOCATION DU CENTRE DES LOISIRS

Idéal pour 50 personnes et moins. Accessoires de cuisine, 2 étages.

Réservations: Véronique Brillant : 418-508-0801 ou verose2145@gmail.com

SEPTEMBRE 2024

ACTIVITÉS PRÉVUES



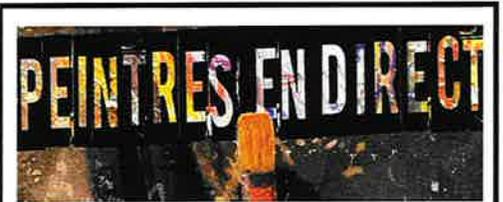
**VENDREDI
20 SEPTEMBRE
2024**
DÈS 19H30 SOIRÉE
COUNTRY AVEC GINO
PRIX D'ENTRÉE 5\$
Salle du 125
Sainte-Louise

(Illustration of two country musicians playing guitars)



**Dimanche le
29 Septembre 2024
13H**
**Gala
de
Musique
Canadienne**
Prix 7\$
Accompagnement
Orchestre Rive-Sud
Salle Du 125e Ste-Louise

(Illustrations of an accordion and a violin)



28 SEPTEMBRE 2024

SAINTE-LOUISE

SALLE DU 125E

Service de bar sur place

Entrée libre pour tous

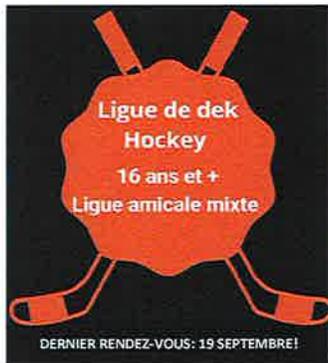
16h à tard

Infos et inscriptions: Facebook @peintresendirect

Avec la collaboration:



Loisirs
Sainte-Louise



**Ligue de dek
Hockey
16 ans et +
Ligue amicale mixte**
DERNIER RENDEZ-VOUS: 19 SEPTEMBRE!

(Illustration of two hockey sticks)



**Les mardis
à 13h au parc
Venez participer
à une
partie amicale
de Shuffleboard**

Cours de yoga à Sainte-Louise

Prends un moment pour toi. Viens faire le plein d'énergie.

Judi du 19 septembre au 21 novembre

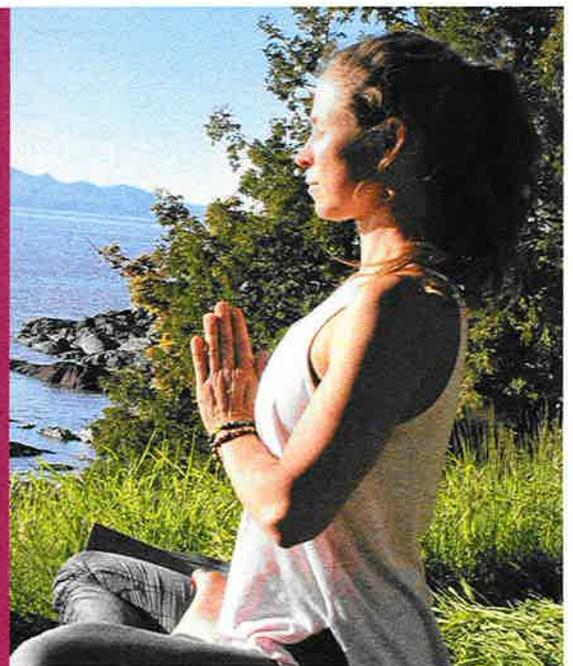
Yoga sur chaise : 13h00 à 14h00

Pratiques visant à améliorer : l'équilibre, la flexibilité, la force physique, l'endurance, la souplesse, la posture du corps au quotidien, le bien-être, la respiration, la détente, la concentration, l'estime de soi.

Et aide à : une meilleure gestion des émotions, diminuer l'anxiété, etc.

Au Centre des Loisirs.

*Infos et inscriptions: Jacinthe Pelletier Couillard sur Facebook
ou par téléphone: 418 354 3482*



FILMS À L’AFFICHE EN SEPTEMBRE AU CINÉ-CLUB L’IMAGINAIRE



7A Place de l’Église Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0 418-598-7255

DIS-MOI POURQUOI CES CHOSES SONT SI BELLES

4 septembre 13h30 et 19h et 5 septembre 19h

Les comédiens Antoine et Roxanne doivent tenir la vedette d’un film consacré au legs du Frère Marie-Victorin, et à la relation et à la correspondance que ce dernier a entretenues avec son étudiante, puis estimée collègue Marcelle Gauvreau. À travers les travaux et les recherches effectués par leurs personnages sur la flore laurentienne, puis sur le désir humain et les nombreux tabous entourant la sexualité dans le Québec de la première moitié du XXe siècle, Antoine et Roxanne s’interrogent sur leur propre relation, et leur vision du monde. Autre temps, autres moeurs, autre amour impossible?

L’ENLÈVEMENT

11 septembre 13h30 et 19h et 12 septembre 19h

En 1858, dans le quartier juif de Bologne, la demeure de la famille Mortara est envahie par les soldats du pape Pie IX, venus prendre le jeune Edgardo, sept ans, afin qu’il soit confié à une institution religieuse catholique. L’intervention survient après la découverte que le garçon aurait été secrètement baptisé par sa nourrice lorsqu’il était bébé. Pour les Mortara, c’est le début d’un long combat pour tenter de récupérer leur progéniture. Malgré la pression populaire et le soutien de la communauté juive internationale, l’Église ne bronche pas. De son côté, Edgardo s’adapte comme il peut à sa nouvelle réalité, sans comprendre de quoi il en retourne exactement.

LE MAL N’EXISTE PAS

17 septembre 13h30 et 19h et 18 septembre 19h

Takumi et sa fille Hana, habitant le village de Mizubiki près de Tokyo, aiment arpenter la forêt, en identifier la faune et la flore et prendre le pouls de leur environnement. C’est aussi là que le village puise son eau potable. Quand des promoteurs souhaitent transformer l’espace en site de camping de luxe, où les citadins pourront venir profiter de la nature, l’équilibre écologique ainsi que la qualité de vie des villageois sont grandement menacés. Une collaboration entre les employés de la compagnie et la communauté devra être mise en place.

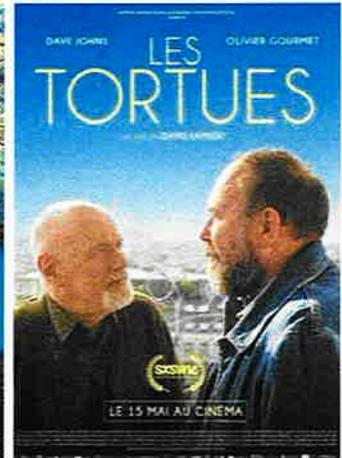
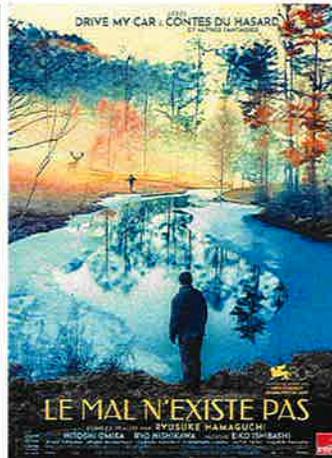
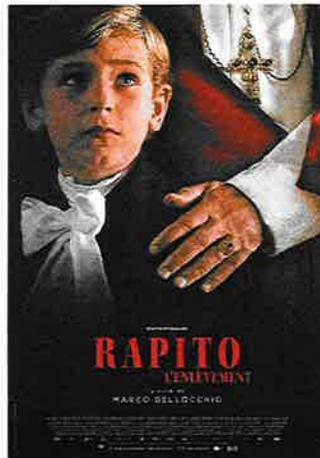
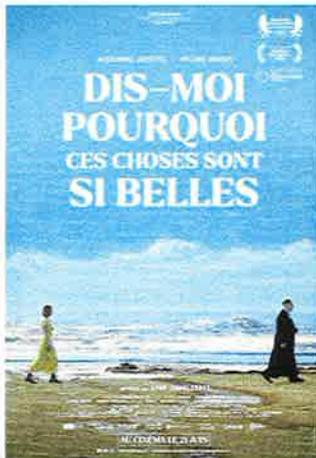
LES TORTUES

25 septembre 13h30 et 19h et 16 septembre 19h

Après des années de loyaux services en tant qu’agent de la paix, l’heure de la retraite a enfin sonné pour Henri. Mais c’est son mari Thom qui semble le plus emballé à l’idée de passer plus de temps avec sa douce moitié. Plutôt que de profiter de tout le temps qu’il a désormais à sa disposition, Henri se replie sur lui-même, épiant machinalement les applications de rencontres, et cherchant à passer le moins de temps possible avec Thom. Pour tenter de secouer les puces de l’amour de sa vie, ce dernier entame des procédures de divorce. Mais la stratégie crée plutôt l’effet inverse, et les éloigne encore davantage.

Le 13 septembre à 19 heures, aura lieu une conférence sur la vie et l’œuvre de Marcelle Ferron présenté par Éric Perron.

Durée 90 minutes Coût d’entrée 15\$



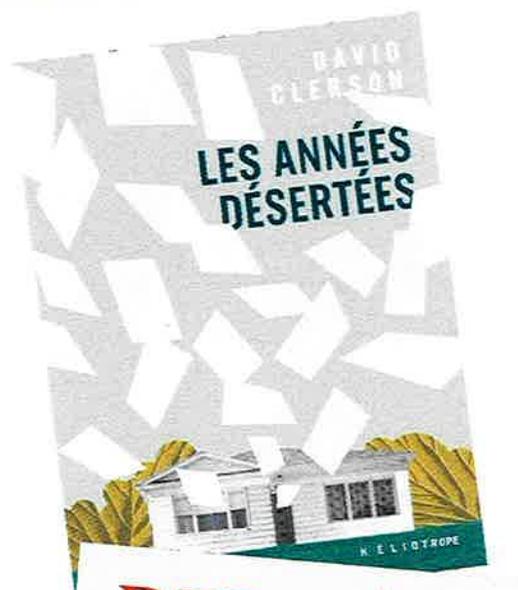
VOTRE BIBLIOTHÈQUE IDÉE-LIRE



NOUVEAUTÉS

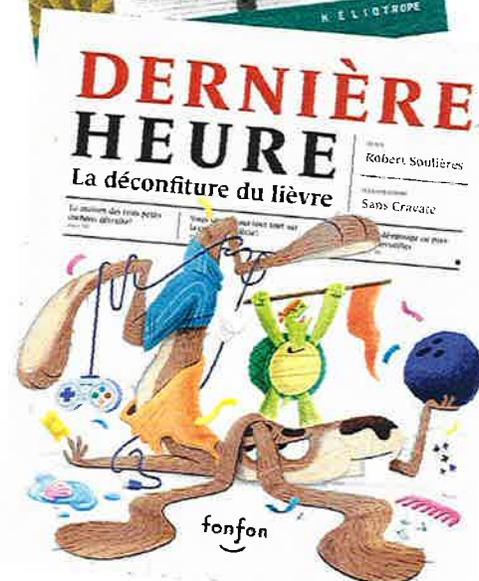
LES ANNÉES DÉSERTÉES, DAVID CLERSON

À la mort de son frère disparu depuis trente ans, un homme hérite de sa maison, en Mauricie, près de Saint-Sévère. Il y trouve des boîtes de carton débordantes de manuscrits. Jour après jour, il les lit et relit. *Les années désertées* décrit les cent manuscrits d'une œuvre étrange et fascinante.



DERNIÈRE HEURE: LA DÉCONFITURE DU LIÈVRE

Dans la forêt, des journalistes s'entassent pour couvrir une étonnante nouvelle: une tortue a remporté une course contre un lièvre! Mais comment cela est-il possible? Le lièvre a-t-il été kidnappé pendant cette fameuse course? S'est-il profondément endormi sous l'effet d'un somnifère? Mystère! Une adaptation moderne d'une célèbre fable de Jean de La Fontaine, parsemée de clins d'œil à des contes classiques!



INSPIRATION PAROISSIALE

La liste

Oublier des hivers
Parcourir des étés
Pelleter des tempêtes
Puis cueillir des bouquets

Traverser à la nage
Rivières en torrents
Puis faire du ménage
Dans la chambre des enfants

Brûler des tas de branches
Arracher du chiendent
Solidifier la grange
Planter un brise-vent

Ressortir le manteau
oublié dans l'armoire
Secouer les tapis,
Épousseter des trésors

Restaurer la charpente,
Peinturer le salon
Réouvrir la fenêtre
et changer de chiffon

Rouler les serviettes
encore pleine de sable
Rallumer la lumière
et enterrer les armes

Boire la dernière gorgée
Et cracher les pépins
Relasser mon soulier
Et marcher vers demain

Texte et photo: Prudence Dumont



Nous désirons vous informer que la période de mise en vente du bâtiment de l'Église de Sainte-Louise se terminera le 1er octobre 2024.

Le conseil de Fabrique analysera toutes les propositions.

Votre conseil de Fabrique.

Les vacances terminées, les organismes de nos municipalités reprennent leurs activités, remercions les membres de chacun de ces groupes de bénévoles

Les gagnants d'un repas gratuit pour le mois de septembre sont :

Mme. Madeleine Breton pour Saint-Roch-des-Aulnaies &

Mme. Stéphanie Bilodeau pour Sainte-Louise. Félicitations!



Pour commander : Mme. Francine St-Pierre: 418 354-2283 ou Mme. Louise Fillion: 418 354-2233

Le comité de la Popote roulante des Aulnaies

Service de livraison de repas chauds pour personnes en convalescence, handicapées ou âgées.

CALENDRIER SEPTEMBRE 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1-Biblio	2	3-Shuffleboard 13h Conseil municipal 20h	4-Biblio	5-Dek hockey Consultation citoyenne	6	7
8-Biblio	9	10 Shuffleboard 13h	11-Biblio	12 Dek hockey	13	14
15-Biblio + Heure du conte	16	17 Shuffleboard 13h	18-Biblio	19 Dek hockey	20 Danse avec Gino	21
22-Biblio	23	24 Shuffleboard 13h	25-Biblio	26	27	28-Peintres en direct
29-Biblio Gala musique Canadienne	30					

Pour votre information:

Bibliothèque Idée-Lire: Dimanche 10-11h et mercredi 19-20h30

Marché aux Caissons: Lundi au vendredi 8-20h, samedi et dimanche 9-20h

Transport collectif Accès L'Islet: Sur appel, 1884-598-8950

Ordures



Recyclage

